



Ecoles qui folkent 2010/11

⇒ *Retournez la page « Inscriptions » du bulletin de rentrée*

Les 20 bals folks ont rassemblé 5084 danseurs en 2009/2010.

Cette année encore, des musiciens professionnels ont animé avec brio ces rencontres.
Merci à **Christian, Hervé et Michel.**



En 2010/2011, nous danserons toujours au son de : la flûte traversière, la cornemuse, la bombarde, le violon, l'accordéon, le banjo, etc. grâce au groupe ardennais « **FOLLES CADENCES** », dans des lieux divers en fonction des inscriptions.

Des réunions de formation permettront de :

- présenter les musiques et apprendre les danses,
- organiser les rencontres,
- prendre contact avec d'autres écoles pour préparer un apprentissage le plus coopératif possible,
- prendre le CD et le livret d'explications.
- Elles auront lieu les :



12 € le CD

- **Mardi 9 novembre** à 18 h à la salle St Thierry (17 rue St Thierry) à Reims.
- **Vendredi 12 novembre** à 18h à l'élémentaire St Exupéry à St Memmie.
- **Mardi 16 novembre** à la maternelle R.Lancelot à Ste Ménehould (en fonction des inscrits).

Les bals sont prévus d'avril à juin :

- Préparez vos foulards **BLEUS** et vos foulards **JAUNES** (tissu, crépon) afin de donner **des repères à tous**, les mêmes pour tous. Les élèves pourront ainsi vivre un apprentissage encore plus coopératif et se « mélanger » davantage lors des rencontres (petits et grands, inter-écoles, cycle 3...).
- Pour le bal, n'hésitez pas à trouver une tenue pour les élèves (c'est la fête).
- Pensez à prendre de la **boisson** pour les élèves et une **collation** si besoin.
- Faites apprendre les paroles des danses qui ont du texte, les enfants « adorent » chanter avec les musiciens.
- **N'hésitez pas à prévoir une sortie à la journée en prévoyant un pique-nique, afin de :**
 - respecter si possible les horaires de début et de fin de bal,
 - assister à l'ensemble de la représentation,
 - gérer au mieux les difficultés de transport.
- Pour des questions de gestion, la participation au financement des bals est acquise définitivement passée le 30/12/2010.